



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

### fonctionnement

Question écrite n° 60159

### Texte de la question

M. Jean-Marc Chavanne souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale au sujet des quotas et de la reconnaissance des CAPEPS. En effet, le ministre a annoncé une augmentation moyenne de 10 % qui n'a même pas été effective cette année avec 1 155 postes contre 1 090 pour l'année dernière, considérant qu'il y a 8 000 candidats. Le nombre de postes proposés par le Gouvernement ne permettra pas de compenser les départs en retraite, de résorber la précarité et d'améliorer l'encadrement des formations universitaires. Les candidats remarquent le peu d'intérêt porté à leur discipline. A l'heure où la violence pénètre de plus en plus au sein de l'école, le sport ne contribue-t-il pas à la maîtrise de soi et au respect des autres ? Ainsi, il semblerait opportun de revoir à la hausse le nombre de postes ouverts à ce concours. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui communiquer les décisions qui seront prises à cet effet.

### Texte de la réponse

La détermination du volume de postes à ouvrir aux concours s'appuie sur des prévisions de besoins de recrutement en nouveaux enseignants titulaires sur des périodes de cinq ans. Cette prévision pluriannuelle prend en compte à la fois les départs définitifs des titulaires, les objectifs de résorption de l'auxiliariat et les évolutions de la démographie scolaire. C'est ainsi que sur la période 2001-2005, le Gouvernement a décidé d'ouvrir au titre du second degré : 88 000 postes pour les concours externes ; 37 000 postes pour les concours internes et la résorption de l'emploi précaire. S'agissant des concours externes, internes et réservés, 1 425 postes sont ouverts pour l'éducation physique et sportive à la session 2001. Les examens professionnels sont ouverts, sans contingent préalable, aux maîtres auxiliaires justifiant d'une certaine ancienneté (9 ans en 2001). Il faut donc attendre les résultats de ces examens pour connaître le volume par corps des admis.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marc Chavanne](#)

**Circonscription :** Haute-Savoie (5<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 60159

**Rubrique :** Éducation physique et sportive

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 avril 2001, page 2204

**Réponse publiée le :** 6 août 2001, page 4530